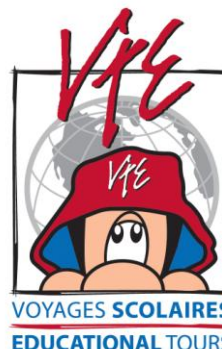


Informations importantes pour le passage aux douanes américaines en autocar

Autorisé :

- 2 bouteilles de vin de 750ml ou 40oz (ou 1,14L) d'alcool ou 24 canettes de bière (le voyageur doit être âgé de 21 ans et plus)
- 200 cigarettes ou 50 cigares (ou cigarillos) ou 200g de tabac
- Des cadeaux d'un montant total ne dépassant pas 800\$ (incluant tabac et alcool) (pour être sorti du Canada plus de 48 heures)
- Conserves de viande de volaille ou porc / Fromage à pâte dure / Thon, crevette, saumon fumé



Interdit :

- Viandes fraîches (volailles, porc, charcuteries, conserves de bœuf)
- Fruits et légumes
- Lait
- Fromage de chèvre
- Produits végétaux
- Articles dangereux (armes, couteaux)
- Drogues

Papiers d'identité exigés pour les douanes

Les adultes ou étudiants (19 ans et plus)
Passeport valide ou Permis Plus

Les étudiants de 18 ans et moins

Les citoyens canadiens âgés de 18 ans et moins qui voyagent avec une école ou un autre groupe organisé, sous la supervision d'adultes et avec le consentement de leurs parents ou de leur tuteur, n'auront aussi qu'à présenter une preuve de citoyenneté : Certificat de naissance **ORIGINAL** (signé par le directeur de l'État civil bleu et blanc sur papier filigrané)

****Fortement recommandé :** Lettre d'autorisation parentale

NOUVEAU : Il est également recommandé d'avoir en main une liste des passagers avec le numéro de téléphone des parents

Informations importantes pour le passage aux douanes américaines en autocar

* Lors de **l'entrée des douaniers** dans l'autocar, il est important que l'autocar soit propre et les gens calmes. Les participants devront avoir leurs pièces d'identités en main et non dans les compartiments

** **Note** : Il est fortement recommandé que les enfants voyageant seuls ou accompagnés d'un seul parent soient munis **d'une lettre de consentement** pour chaque voyage à l'étranger prouvant que les parents légitimes ou le tuteur légal de l'enfant l'autorisent à voyager sans eux. Ce document ne peut s'appliquer qu'à un seul voyage et doit renfermer les coordonnées des parents ou tuteurs légaux.

*** Si un élève **n'a pas son certificat de naissance**, il est possible que le douanier lui demande de rester à la douane (donc, un adulte devra venir le chercher). Il est également possible que l'autocar au complet doive rebrousser chemin.

****Au cas où un **étudiant étranger** fait partie du voyage, il est de sa responsabilité (lui-même ou ses parents/tuteurs) de faire les démarches pour connaître ce qui est exigé par le pays en appelant à un des numéros suivants :



Douane Lacolle – USA : 518-298-8345 / 518-298-8311
CAN : 450-246-2145

Douane Stanstead : USA : 802-873-3161 / CAN : 819-876-7821
Ambassade des USA à Ottawa : 613-238-5335
Consulat des États-Unis à Montréal: 514-398-9695

SITE WEB : <https://voyage.gc.ca/destinations/etats-unis>